

BULLETIN D'ADHÉSION - APPEL DE COTISATIONS 2013

Remarque importante : l'association a consacré en 2012, 4 % de ses moyens à ses frais généraux. Votre cotisation est donc affectée à 96 % au financement de ses actions, notamment celle relative aux manifestations artistiques du festival des abbayes.

Et puis, adhérer à deux, c'est mieux ! L'association vous propose une adhésion « duo » grâce à laquelle vous bénéficiez de 25 % de réduction sur la seconde adhésion.

Mlle, Mme, M (Nom, Prénom) :

Adresse :

Mail :

membre bienfaiteur : 150 € membre actif : 80 €

adhérent : 18 € couple : 30 €

don d'un montant de :

Montant total de votre soutien :

signature :

Merci de bien vouloir **libeller votre chèque** à l'ordre de « **Entreprise & Culture en Lorraine** »

adresser directement à la trésorière : Mme A-M ALGROS – 30 r Camille Mathis / App. 166 - 54000 NANCY

En adhérant, vous bénéficier de réductions sur les tarifs de concerts, sur les parutions de l'association

Vous bénéficiez de 66 % de réduction fiscale calculés sur le montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Vous donnez 25 € et cela vous coûte 8,50 € ! Tout don ou cotisation peut donner lieu à l'établissement d'un reçu fiscal. Merci de bien vouloir cocher la case ci-après si vous souhaitez le recevoir (article 200 du code général des impôts, Instruction 5 B-17-99 du 4 octobre 1999 relative aux réductions d'impôts accordées au titre des dons B. O. I. 5 B- 1 7- 99, n°186 du 8 oct. 1999)

Oui, je souhaite recevoir le reçu fiscal tel que prévu à l'article 200 du code général des impôts.

Remarque importante : l'association a consacré en 2009, 4 % de ses moyens à ses frais généraux. Votre cotisation est donc affectée à 96 % au financement de ses actions, notamment celles relatives aux manifestations artistiques du Festival des Abbayes